



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°169/2021 du Conseil communautaire Séance du 13 décembre 2021

Date d'envoi de la convocation = 7 décembre 2021
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 58
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14
Nombre de délégués absents : 3

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Chusclan, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Didier BONNEAUD, Michel CEGIELKI, Catherine CHANTRY, Raymond CHAPUY, Patricia CHENEL, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Michel COULLOMB, Manon CROUSIER, Ghislaine DE VERDUZAN, Gilles DELALIEU, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Robert GAUTIER, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Béatrice LOISON, André LOPEZ, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Catherine PECASTAING, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Florian REYROLLE, José RIEU, Jean-Marie LAURENS, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROSS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Thierry VINCENT

Absents ayant donné procuration : Éric AJASSE à Nathalie LACOUSSE, Sandrine ANGLEZAN à Jean Christian REY, Christian BAUME à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jacques BERTOLINI à Didier BONNEAUD, Yves CAZORLA à Manon CROUSIER, Anthony CELLIER à Philippe BERTHOMIEU, Jean-Yves CHAPELET à Philippe BERTHOMIEU, Maxime COUSTON à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE à Charles BASCLE, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Jennifer OBID à Christine MUCCIO, Philippe PAQUIER à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Olivier ROBELET à Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL à Michel CEGIELSKI

Absents : Pascale BORDES, Fred MAHLER, Corine MARTIN

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Gard rhodanien (CRTE)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire du Premier ministre n°6231/SG relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique,

Vu la délibération n°77/2021 du 5 juillet 2021 approuvant la signature du protocole d'engagement au CRTE,

Considérant la volonté partagée de l'Etat et de l'Agglomération du Gard rhodanien d'œuvrer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement, résilient sur le plan écologique, social, économique et sanitaire

Considérant les modalités de mise en œuvre des politiques CRTE fixée par la préfecture imposant la signature du CRTE d'ici la fin de l'année 2021 ;

Considérant la réunion du bureau communautaire en conférence des maires du 22 novembre 2021

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Environnement et Territoires du 25 novembre 2021,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- **D'approuver** le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) entre l'Etat et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien joint en annexe,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ce contrat.

Fait et délibéré à Chusclan, le 13 décembre 2021.

Le Président
Jean Christian REY

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le 20 DEC. 2021*

